

Mai 2015 - N° 11

Hénin-Beaumont c'est vous !

Le magazine municipal qui parle de Vous



BUDGET 2015:

PRIORITÉ AUX HABITANTS !



Hénin-Beaumont c'est vous !

Le magazine municipal qui parle de Vous

Sommaire ...

Étot-civil p.2

L'édito du maire p.3

Actualité pp. 4-11

Budget 2015 pp. 4-9

Noces d'or p. 10

Françoise Mopty & In memoriam p. 11

Culture et patrimoine pp. 12-15

Programme Beaumont en fête p. 12

Commémorations du 8 mai & théâtre patoisant p. 13

Quai des artistes & N. Atlas p. 14

Actu de l'Escapade & coups de coeur p. 15

Sport pp. 16-19

Les sportifs héninois brillent dans toutes les disciplines p. 16-17

A Beaumont le sport sera aussi en fête ! p. 18

Championnat d'escrime p. 19

Jeunesse - scolarité pp. 20-21

Retour en image sur les chasses aux oeufs p. 20

Kermesses des écoles et ALSH p. 21

Solidarité, citoyenneté et associations pp. 22-25

Foyer Louis Pasteur pp. 22-23

Braderies 2015 p. 24

Entr'aïdants, Journée de lutte contre les discriminations & MDQ Kennedy en randonnée p. 25

Travaux et cadre de vie pp. 26-29

Aménagement rue du Tilloy & Nuisances sonores p. 26

Installation de la fibre p. 27

La ville retrouve son fleurissement p. 28

Les travaux dans votre rue p. 29

Vos commerçants pp. 30-31

Castorama p. 30

Le Coq lillois p. 31

Infos pratiques p. 32

Une urgence ? 114 p. 32

Vos élus et vous p. 33

Christopher Szczurek p. 33

Tribunes politiques p. 34

Agenda p. 35

Étot-civil mars et avril

Ils sont nés

La Municipalité leur souhaite la bienvenue



Dalila FERA, Raphaël PESIN, Lina WIART, Jade FOURMEAUX, Younes BELDJILALI, Antoine DELACROIX, Giulian DEROUCK, Sullivan LECLERCQ, Samya BENI-CHOU, Nina MURTAS, Sohan LARIVIERE-GOSSMANN, Kimya BONYEME, Julie GRUDZIEN, Jules WANIK, Manel BOUGARD, Julia CODAN, Adam OURAGHI, Kaylhann SCHALK, Eleanor DELAHAYE, Théo MORGAN, Eléhane HELIE, Naomy LOUIS, Swann FRANÇOIS, Eléanore DELRUE, Liam MELI, Brayann BOWER, Chloé THIERRY, Théann VANDEWALLE, Nolan LOEIL.

Ils nous ont quittés

La Municipalité s'associe à la tristesse des familles



Paul LESAFFRE, Monique DEGROS, Jeannine VEKEMAN, Joseph CROGIEZ, Nicole LAWNICZAK, Valentin KOCZOROWSKI, Élisabeth SALLÉ, Paulette DUDILLIEU, Bernard PRÉVOST, Maxime RULENCE, Guy LEROY, Denise FLEURY, Jean-Yves LAPOUGE, Patrick COLIN, Sidonie HERION, François DAVIGNY, Robert PAWLOWSKI, Augustine POISSONNIER, Christian DELACROIX, Michel VREBOS, Marthe DEHORTER, Germaine ALGOËT, François POTTIEZ, Simone TIRET, Jeannine JUPIN, Alfred SOLESMEs, César ODOARDI, Bruno WANTIEZ, Michel DINGREVILLE, Joseph BACZEK, Paulette LEGRAND, Yvonne PRUVOST, Adrienne LOEWEISTEIN, Marianne FOSSE, Boukber EL BACH, Albert VERNON, Wladislawa KRUPA, Marcel LEGRAND, Marie-Louise CARLIER, Anna CLIN, Yvon BARALLE, Corrado BOSCARINO, Dominique NUTTE, Lucienne TAQUIN, Paule CALONNE, Henri KROPEK.

Beaumont en fête !

Réservez votre baptême de l'air en hélicoptère !

Samedi 16 mai sur le site de l'ancienne gare de Beaumont

35 € en prévente ou lieu de 40 € sur place

03 21 74 87 24



Les fêtes populaires reviennent !

Si l'hiver n'a pas été exempt en festivités, le retour des beaux jours coïncide avec celui de manifestations de plus ample envergure...

Le début du mois de mai a été marqué par la première édition d'une nouvelle manifestation culturelle à Beaumont, et les semaines à venir devraient occuper tous vos week-ends ! « Terroir en fête » – encore une nouveauté – sera ainsi l'occasion d'un nouvel évènement, placé sous le signe de la nature, de la gastronomie et de l'artisanat : cela se passera Place de la République le samedi 16 mai.

Le même week-end, la fête de Beaumont vous permettra de passer un moment convivial entre animations foraines et culturelles, avec en point d'orgue un concert des professeurs de l'Ecole municipale de musique à l'église Saint-Martin de Beaumont.

N'oublions pas la Fête des Voisins, le 29 mai prochain, dont vous trouverez dans ce magazine le formulaire permettant de vous faire connaître et de solliciter des aides. Les traditionnelles braderies et manifestations associatives vont ponctuer les longs – et nous l'espérons ensoleillés – week-ends de mai.

Vous le voyez, ça continue de bouger à Hénil-Beaumont ! N'en déplaise à une opposition qui ne sait que critiquer ce qui plaît aux habitants de notre ville : lors du dernier conseil municipal, ses membres ont ainsi voté contre les budgets prévus pour soutenir les manifestations organisées par les associations. Sans doute auraient-ils préféré qu'Hénil-Beaumont reste la ville qu'ils avaient enterrée depuis des années, une ville morte.

Nous préférons, nous, travailler à rendre plus agréable le quotidien de chacun. Sans débauche de moyens, avec de bonnes idées et surtout beaucoup de volonté. Cela tombe bien, les Hénilois et les Beaumontois ne demandaient pas mieux et s'investissent avec énormément d'enthousiasme dans tous les projets municipaux !

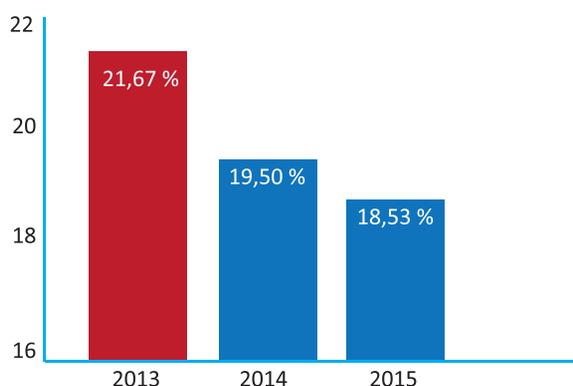
**Votre maire,
Steve Briois**

BUDGET 2015 : DOSSIER SPÉCIAL

MALGRÉ LA CURE D'AUSTÉRITÉ DE L'ÉTAT VIS-À-VIS DES MAIRIES, LA MUNICIPALITÉ BAISSE À NOUVEAU LA TAXE D'HABITATION ... ET INVESTIT !

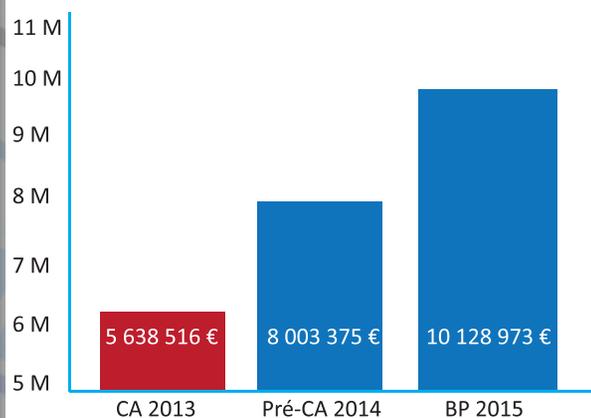
Le Conseil municipal d'Hénin-Beaumont a voté, le 7 avril, le Budget de la Ville pour 2015. Grâce à une volonté des élus de la majorité, des économies importantes dans les dépenses de fonctionnement ont pu être réalisées, ce qui permet de dégager des marges de manœuvre financières qui auront deux impacts : une baisse de l'imposition et une hausse des investissements.

BAISSE DU TAUX COMMUNAL DE LA TAXE D'HABITATION



Après des années de gestion calamiteuse, marquées par des hausses d'impôts locaux, Steve Briois proposait, lors de la campagne électorale de mars 2014, de diminuer de 15 % le taux communal de la taxe d'habitation durant le mandat. C'est chose faite puisque l'année dernière, la nouvelle équipe a baissé ce taux de 10 % et cette année, il baissera de 5 %. Promesse tenue !

DES INVESTISSEMENTS D'ÉQUIPEMENT* QUI REPARTENT À LA HAUSSE



* dans un budget, les investissements correspondent aux réalisations d'équipements publics (écoles, voiries, éclairage, bâtiments sportifs, salles municipales...)



**Vote du conseil municipal :
29 voix POUR les investissements**

(groupe de la majorité)



6 voix CONTRE les investissements

(M.Tondelier, E.Binaisse, S.Filipovitch,
D.Noël, G.Gorillot, S.Rogé)

DES EQUIPEMENTS AU SERVICE DES HABITANTS

En raison d'une absence significative d'investissements depuis une dizaine d'années, Hénin-Beaumont accumule aujourd'hui un retard considérable. Nous héritons ainsi d'une voirie en piteux état, comme le sont les bâtiments communaux, l'éclairage public ou encore les différents équipements municipaux. La nouvelle équipe a pris le problème à bras-le-corps et a donc décidé d'augmenter de manière importante les lignes budgétaires consacrées aux investissements. Voici les principaux investissements pour 2015.

1 - Restructuration du groupe scolaire Michelet



480 000 €

Vote du conseil municipal :

29 voix POUR les investissements

(groupe de la majorité)



6 voix CONTRE les investissements

(M.Tondelier, E.Binaisse, S.Filipovitch,
D.Noël, G.Gorillot, S.Rogé)



2 - Création du parvis du groupe scolaire Michelet et requalification des espaces publics



1 180 000 €

Vote du conseil municipal :

29 voix POUR les investissements

(groupe de la majorité)



6 voix CONTRE les investissements

(M.Tondelier, E.Binaisse, S.Filipovitch,
D.Noël, G.Gorillot, S.Rogé)



3 - Lancement de la 3^e phase* de réhabilitation de l'église Saint-Martin



500 000 €

*Cette opération de réhabilitation s'étend sur plusieurs années

Vote du conseil municipal :

29 voix POUR les investissements

(groupe de la majorité)



6 voix CONTRE les investissements

(M.Tondelier, E.Binaisse, S.Filipovitch,
D.Noël, G.Gorillot, S.Rogé)



4 - Rénovation des voiries



750 000 €

Vote du conseil municipal :

29 voix POUR les investissements

(groupe de la majorité)



6 voix CONTRE les investissements

(M.Tondelier, E.Binaisse, S.Filipovitch,
D.Noël, G.Gorillot, S.Rogé)



5 - Achat de mobilier urbain et de matériels de voirie



215 000 €

Ce chapitre budgétaire correspond à l'achat de barrières de protection des piétons, de potelets, de bordures, d'enrobé, d'une benne ampliroll, d'un radar pédagogique, de matériel de défense incendie (...)

Vote du conseil municipal :

29 voix POUR les investissements

(groupe de la majorité)



6 voix CONTRE les investissements

(M.Tondelier, E.Binaisse, S.Filipovitch, D.Noël, G.Gorillot, S.Rogé)



6 - Études pour la rénovation de la piscine et la reconstruction de la salle polyvalente Léo Lagrange



30 000 €

La municipalité a souhaité que soit rénovée la piscine au cours du mandat. Elle a également souhaité que la salle Léo Lagrange, incendiée en 2001, soit reconstruite pour en faire une salle polyvalente. Nous sommes au début d'un projet qui mettra plusieurs années pour être concrétisé. Au budget 2015 figurent donc les études.

Vote du conseil municipal :

29 voix POUR les investissements

(groupe de la majorité)



6 voix CONTRE les investissements

(M.Tondelier, E.Binaisse, S.Filipovitch, D.Noël, G.Gorillot, S.Rogé)



7 - Sécurité : étude pour le lancement du dispositif de vidéoprotection



30 000 €

Pour que le dispositif de vidéoprotection puisse voir le jour en 2016, il convient de lancer une étude obligatoire cette année. 30 000 € ont donc été inscrits au budget 2015.

Vote du conseil municipal :

29 voix POUR les investissements

(groupe de la majorité)



6 voix CONTRE les investissements

(M.Tondelier, E.Binaisse, S.Filipovitch, D.Noël, G.Gorillot, S.Rogé)



8 - Éclairage public : renforcement du réseau et remplacement des ampoules énergivores



560 000 €

Les 5000 points lumineux de la ville étant depuis longtemps obsolètes, il convient de les remplacer progressivement par un système d'éclairage LED, à la fois respectueux de l'environnement, et économique. Dans ce budget figurent aussi l'achat d'illuminations de Noël et le nouvel éclairage de l'église Saint-Martin (à venir).

Vote du conseil municipal :

29 voix POUR les investissements

(groupe de la majorité)



6 voix CONTRE les investissements

(M.Tondelier, E.Binaisse, S.Filipovitch, D.Noël, G.Gorillot, S.Rogé)



9 - Équipements sportifs



275 000 €

Il s'agit notamment de la sécurisation du stade Delmotte, du remplacement de l'éclairage des couloirs et des bureaux de l'Espace François Mitterrand, de la rénovation d'un court de tennis, de rénovations au stade Birembaut et de l'achat de matériel sportif (pour environ 40 000 €)

Vote du conseil municipal :

29 voix POUR les investissements

(groupe de la majorité)



6 voix CONTRE les investissements

(M.Tondelier, E.Binaisse, S.Filipovitch, D.Noël, G.Gorillot, S.Rogé)



10 - Urbanisme / Acquisitions foncières



236 000 €

Il s'agit d'acquérir, chaque année, des terrains actuellement en friche afin de les viabiliser et d'y créer de l'activité. Dans ce budget figure également une étude sur la mobilité dont les conclusions seront présentées aux habitants au cours de l'année.

Vote du conseil municipal :

29 voix POUR les investissements

(groupe de la majorité)



6 voix CONTRE les investissements

(M.Tondelier, E.Binaisse, S.Filipovitch, D.Noël, G.Gorillot, S.Rogé)



11 - Ecoles

440 000 €

Il s'agit de la démolition du préfabriqué de l'école maternelle Léon Blum à Beaumont et de la construction d'une nouvelle classe, du remplacement des menuiseries de l'école Breuval, de la pose de stores et de la création d'un préau à l'école Jean-Jacques Rousseau et de divers travaux de grosses réparations dans l'ensemble des écoles.

Vote du conseil municipal :
29 voix POUR les investissements
 (groupe de la majorité)



6 voix CONTRE les investissements
 (M.Tondelier, E.Binaisse, S.Filipovitch,
 D.Noël, G.Gorillot, S.Rogé)



12 - Entretien des bâtiments municipaux

380 000 €

Cette ligne budgétaire correspond à l'isolation des bâtiments municipaux, à la réfection de la toiture des services techniques, à la réfection de la salle Krupa, à la rénovation de bâtiments ("La Dérobade" rue Voltaire) ainsi qu'à l'implantation du service culturel sur le site de l'actuel groupe scolaire Darcy

Vote du conseil municipal :
29 voix POUR les investissements
 (groupe de la majorité)



6 voix CONTRE les investissements
 (M.Tondelier, E.Binaisse, S.Filipovitch,
 D.Noël, G.Gorillot, S.Rogé)



13 - Culture

125 000 €

Acquisition d'instruments pour l'école de musique, acquisition et encadrement d'œuvres d'arts afin de constituer une artothèque et aménagement d'une salle au rez-de-chaussée de l'Espace Lumière.

Vote du conseil municipal :
29 voix POUR les investissements
 (groupe de la majorité)



6 voix CONTRE les investissements
 (M.Tondelier, E.Binaisse, S.Filipovitch,
 D.Noël, G.Gorillot, S.Rogé)



14 - Propreté

35 000 €

Il s'agit de l'achat d'un ensemble écologique d'effacement des graffitis et d'un véhicule adapté.

Vote du conseil municipal :
29 voix POUR les investissements
 (groupe de la majorité)



6 voix CONTRE les investissements
 (M.Tondelier, E.Binaisse, S.Filipovitch,
 D.Noël, G.Gorillot, S.Rogé)



15 - Cimetières

92 000 €

Pour le respect des disparus, la municipalité a souhaité, au cours de l'année 2015, acquérir des columbariums, restaurer des concessions et construire des caveaux.

Vote du conseil municipal :
29 voix POUR les investissements
 (groupe de la majorité)



6 voix CONTRE les investissements
 (M.Tondelier, E.Binaisse, S.Filipovitch,
 D.Noël, G.Gorillot, S.Rogé)



16 - Commerces

200 000 €

Il s'agit d'une provision pour une éventuelle préemption de commerce, mais aussi l'acquisition de 3 bornes intelligentes de stationnement et la rénovation de "La Vogue", rue Pasteur.

Vote du conseil municipal :
29 voix POUR les investissements
 (groupe de la majorité)



6 voix CONTRE les investissements
 (M.Tondelier, E.Binaisse, S.Filipovitch,
 D.Noël, G.Gorillot, S.Rogé)



MAIS AUSSI ...

380 000 € pour l'équipement des services municipaux

420 000 € de véhicules pour les services de la ville : nacelle éclairage public (177 000 €), fourgon-benne pour le service voirie, benne ampliroll pour les espaces verts, saleuse, véhicule Police municipale, tracteur (...)

221 000 € pour l'informatisation des services de la ville et des écoles...

... ET D'AUTRES PROJETS QUE LA MUNICIPALITÉ VOUS PRÉSENTERA AU FUR ET À MESURE.

L'opposition vote contre tout !

Ceux qui ont assisté au dernier conseil municipal l'ont constaté : les membres de l'opposition ont plusieurs fois indiqué : « ON VOTE CONTRE TOUT ».

La commune d'Hénin-Beaumont est la seule en France où les élus d'opposition votent contre tous les chapitres du budget, y compris les dépenses obligatoires comme les salaires des agents municipaux, les recettes fiscales que la ville perçoit ou encore les rénovations de voirie ou les investissements dans les écoles.

Ils ont même déposé un amendement visant à supprimer purement et simplement le budget municipal des cérémonies. Si leurs propositions avaient été suivies par la majorité municipale, il aurait par exemple fallu supprimer les cérémonies de commémoration des victimes de la déportation, celles du 8 mai, du 14 juillet ou du 11 novembre.

Lors de cette séance, un élu de l'opposition qui n'habite pas la commune a cru bon de lancer une polémique sur l'augmentation du chapitre budgétaire « Fêtes et cérémonies », due selon lui à des abus dont se rendraient coupables les élus de la majorité.

Outre son caractère diffamatoire, cette affirmation – facilement contredite par l'étude des factures concernées démontre toute l'inculture politique, administrative et financière de cet élu d'opposition : s'il avait travaillé son dossier, il aurait constaté que ces dépenses servent à financer les pots de l'amitié offerts au public à la fin des manifestations organisées par les associations de la ville.

En votant contre le budget prévu à ce chapitre, l'opposition a refusé, *de facto*, que les associations bénéficient du soutien matériel de la Mairie. Ils s'attaquent ainsi directement au tissu associatif de notre ville et souhaitent qu'Hénin-Beaumont devienne une ville morte sans aucune activité.

Plus stériles que jamais, les élus d'opposition se sont une nouvelle fois ridiculisés. Ils ont surtout montré le peu de cas qu'ils font des bénévoles des associations...

Cette opposition démontre qu'elle est dans une démarche hostile à la population d'Hénin-Beaumont, sans aucune proposition sérieuse et dans un dénigrement systématique.

UN BUDGET DE FONCTIONNEMENT POUR FAIRE BOUGER LA VILLE

Le budget 2015 c'est aussi un budget de fonctionnement qui permet aux habitants de bénéficier de services municipaux de qualité. Voici les postes de dépenses les plus importants du budget de fonctionnement :

22 865 000 € pour les salaires des agents de la commune ainsi que leur formation

Décision du conseil municipal :

29 voix POUR (majorité)

6 voix CONTRE (M. Tondelier, E. Binaisse, G. Gorillot, S. Rogé, D. Noël, S. Filipovitch)

2 310 000 € de subvention à la caisse des écoles (+ 200 000 €),

destinée notamment à soutenir financièrement l'entretien des écoles, le fonctionnement de la cantine scolaire, le CAJ, les colonies de vacances, les CLSH, les TAP, le Relais nature de Beaumont, le Programme de Réussite Educative, les garderies, les centres du mercredi...)

Décision du conseil municipal :

29 voix POUR (majorité)

6 voix CONTRE (M. Tondelier, E. Binaisse, G. Gorillot, S. Rogé, D. Noël, S. Filipovitch)

1 500 000 € de subvention au CCAS

(+ 3 000 €), destinée notamment à l'extension de la crèche municipale, au portage des repas à domicile, à la politique du logement, au Fonds d'Intervention Social, au soutien des séniors, au fonctionnement du foyer logement Louis Pasteur, au Service de Soins Infirmiers à Domicile, à la gestion du RSA...)

Décision du conseil municipal :

29 voix POUR (majorité)

6 voix CONTRE (M. Tondelier, E. Binaisse, G. Gorillot, S. Rogé, D. Noël, S. Filipovitch)

2 200 000 € pour l'électricité et le chauffage des bâtiments

(salles, locaux administratifs, écoles, complexes sportifs, piscine...)

Décision du conseil municipal :

29 voix POUR (majorité)

6 voix CONTRE (M. Tondelier, E. Binaisse, G. Gorillot, S. Rogé, D. Noël, S. Filipovitch)

1 086 000 € de subventions aux associations locales (+ 10 000 €),

destinées notamment au soutien de l'Escapade, des clubs sportifs et de toutes les associations qui participent chaque jour au dynamisme de notre ville.

Décision du conseil municipal :

29 voix POUR (majorité)

6 voix CONTRE (M. Tondelier, E. Binaisse, G. Gorillot, S. Rogé, D. Noël, S. Filipovitch)

200 000 € pour le budget Fêtes et Cérémonies (+ 65 000 €)

pour animer et faire bouger notre ville (Marché de Noël, patinoire, Carnaval, Médiévales, salon de la gastronomie en octobre, Beaumont en fête, braderies, concert en juillet, feu d'artifice, fête de la musique, cérémonies patriotiques, Hénin-Beaumont-Plage cet été, terroir en fête en mai, kermesses des écoles, arbres de Noël et de nombreuses autres festivités...)

Décision du conseil municipal :

29 voix POUR (majorité)

6 voix CONTRE (M. Tondelier, E. Binaisse, G. Gorillot, S. Rogé, D. Noël, S. Filipovitch)

2 615 000 € pour le paiement des intérêts de la dette des précédentes municipalités.

Décision du conseil municipal :

29 voix POUR (majorité)

6 voix CONTRE (M. Tondelier, E. Binaisse, G. Gorillot, S. Rogé, D. Noël, S. Filipovitch)



La Municipalité honore les 50 ans de mariage de Christian et Denise Lomppez

Nés à Hénin-Liétard à quelques mois d'intervalle, dans l'immédiat après-guerre, Christian Lomppez et Denise Delplanque se sont unis le 10 avril 1965. Christian a commencé sa carrière professionnelle comme manoeuvre dans le bâtiment et l'a terminée agent de maîtrise dans un grand groupe automobile.

Médaillé du travail (Grand or), il s'est par ailleurs investi dans la vie associative à La Plaisance courcelloise, et partage aujourd'hui ses loisirs entre brocantes, bricolage et aquagym. Des activités que partage avec lui Denise. Après avoir exercé durant quelques années le

métier de visiteuse sur table dans une entreprise de textile, celle-ci a fait le choix de se consacrer à l'éducation de ses deux enfants, lesquels ont fait d'elle l'heureuse grand-mère de quatre petits-enfants.

A l'occasion de leurs noces d'or, Christian et Denise ont été mis à l'honneur par la Municipalité le 11 avril dernier : dans les Salons d'honneur de l'hôtel de ville, Steeve Briois a souligné le caractère désormais rare, et fort, d'une aussi longue et belle union. 50 ans d'amour... en attendant les noces de diamant !



La fête des voisins se déroulera le vendredi 29 mai dans toute la France. Que ce soit pour faire découvrir une recette de cuisine familiale, se retrouver dans une ambiance décontractée ou aller à la rencontre de ses nouveaux voisins, la ville se transformera en un immense lieu de convivialité.

N'hésitez pas à vous renseigner auprès des maisons de quartier et des associations de la ville :

- Maison de quartier Kennedy : 03 21 76 87 22 ;
- Maison de quartier Maurice Thorez : 03 21 13 25 20 ;
- Maison de quartier André Lenglin : 03 91 83 09 30 ;
- Maison de quartier Darcy 03 21 77 22 80.

Hénin
Beaumont
commerce

**Ducasse du centre-ville
du 22 au 26 mai**

**Inauguration vendredi 17 h
Vendredi : nocturne jusqu'à minuit !**

Vendredi 22 mai 2015 - Ducasse
1 ticket acheté = 1 ticket gratuit

sur présentation de ce flyer



Françoise Mopty, Héninoise exemplaire, mise à l'honneur par M. le Maire

Arrivée à Hénin-Liétard à l'âge de 10 ans, Françoise Mopty n'a depuis jamais cessé d'y vivre, au cœur de la cité Darcy. L'ancienne ouvrière de filature en est aujourd'hui une figure reconnue et appréciée.

Aînée d'une fratrie de 12 enfants, Françoise a construit avec bonheur sa vie de femme. Mariée à André, courageux mineur de fond décédé il y a plus de 20 ans, elle a donné naissance à 10 enfants. Ceux-ci l'ont comblée en tant que grand-mère en donnant à leur tour le jour à 40 petits-enfants ! Les arrière-petits-enfants se comptent quant à eux au nombre de 56. Une générosité et un amour de la vie qui sont à l'image de notre ville et de ses habitants...

En continuant à pratiquer le chant avec ses amies des Mamies de Darcy et en partageant les activités du Club de l'âge d'or, Françoise fait ce qu'elle sait faire de mieux : donner d'elle-même, spontanément et gratuitement, sans rien attendre en retour.

Afin de valoriser une personnalité et un parcours exceptionnels, le maire a tenu à mettre à l'honneur notre concitoyenne lors d'une cérémonie tenue dans les Salons d'honneur le 5 avril. Une médaille et divers cadeaux lui ont été remis : des présents « bien modestes en comparaison de ce que vous nous avez apporté » a souligné Steeve Briois.

In memoriam

Jeannine Jupin

Décédée le 25 mars dernier dans sa 71^e année, Jeannine Jupin laisse le souvenir d'une femme dont la vie aura tout entière été consacrée aux autres. Photographe passionnée, cheville ouvrière de l'association Hennium, investie dans sa religion, Jeannine a également occupé durant 12 ans les fonctions de conseillère municipale. Une vie riche en rencontres humaines et en don de soi...

Totalement engagée au service de la population, appréciée pour sa compétence et sa courtoisie, elle était « tout amour », indique Jean-Claude Delhaye – ancien 1^{er} adjoint au maire – qui l'a connue dans ses diverses activités.

Si la disparition brutale de Jeannine Dupin cause aujourd'hui une peine immense à ceux qui ont croisé ses pas et l'ont aimée, chacun saura la conserver au plus profond de sa mémoire.



Beaumont en fête !

Tout un programme ...

Du 14 au
18 mai

DUCASSE SUR LA PLACE DE L'ÉGLISE.

18 H : CONCOURS DE VÉLO FLEURIS
19 H : CRITÉRIUM CYCLISTE DE BEAUMONT AVEC
LA PARTICIPATION DES PHENIX MAJORETTES
LE CIRCUIT SERA LE SUIVANT : RUE SAINT-MARTIN, BD EUGÈNE
THOMAS, RUE JOSEPH FONTAINE

vendredi
15 mai

Samedi
16 mai

DE 9 H JUSQU'AU COUCHER DU SOLEIL : BAPTÊMES D'HÉLICOPTÈRE
SUR LE SITE DE L'ANCIENNE GARE DE BEAUMONT
TARIF : 40 € (PREVENTE : 35 €)
14 H : STAND D'ANIMATIONS PAR LE CLUB DE MODÉLISME CRCM
15 H : CHALLENGE RAYMOND HELIN SUR LE SITE DE L'ANCIENNE GARE DE
BEAUMONT
16 H : TIRAGE AU SORT DES BAPTEMES D'HELICOPTERE A L'ESPACE CHICO
MENDES
18 H : CONCERT DE L'ÉCOLE MUNICIPALE DE MUSIQUE À L'ÉGLISE SAINT-MAR-
TIN

DE 7 H À 17 H : MARCHÉ AUX PUCES PAR LE FC BEAUMONT DANS LA RUE
SAINT-MARTIN (RESERVATION AU PROXI DE BEAUMONT: 03 21 76 32 43)
A PARTIR DE 9 H : VILLAGE SPORTIF AU STADE ANDRÉ LIMOUSIN
A PARTIR DE 9 H : JOURNÉE PORTES-OUVERTES À LA BRASSERIE BELLUS
(209 RUE SAINT-MARTIN)

DE 10 À 18 H : INITIATION AU TIR À L'ARC ET À LA SARBACANE PAR LA FLÈCHE
HÉNINOISE SUR LE SITE DE L'ANCIENNE GARE DE BEAUMONT

DE 10 H À 19 H : BALL-TRAP ORGANISÉ PAR HÉNIN TIR SUR LE SITE DE L'ANCIENNE
GARE DE BEAUMONT. UNE BUVETTE SERA TENUE PAR LA BOULLE BEAUMONTOISE

11 H : APÉRITIF-DUCASSE PAR LES FILS D'ARGENT AU FOYER GUY MOLLET

11 H 30 : INITIATIONS ET DÉMONSTRATIONS DE COUNTRY PAR LE TENNESSEE
COUNTRY DANCE AU FOYER GUY MOLLET ET RUE SAINT-MARTIN.

Dimanche
17 mai

DIMANCHE TOUTE LA JOURNÉE :

DES JEUX ET ANIMATIONS POUR ENFANTS SONT PRÉVUS DANS LA COUR PAROISSIALE AVEC LA PARTICIPATION
DE LA MAISON DE QUARTIER ANDRÉ LENGLIN ET L'AMICALE LAÏQUE DE BEAUMONT.

LES ARTS TEAM PROPOSENT DES ATELIERS MAQUILLAGE, JONGLERIE ET SCULPTURE SUR BALLONS.

LA TROUPE DÉTOURNOYMENT DONNERA CINQ REPRÉSENTATIONS DE SON SPECTACLE DE RUE « OPÉRA DE
LÉGUMES ».

Commémorations du 8 mai 1945

Programme du jeudi 7 mai 2015

18 h 30 : Salons d'honneur de l'Hôtel de Ville
Conférence de M. ARRIGNON,
historien spécialiste de la Russie
« Le rôle de l'URSS dans la Seconde Guerre mondiale »
réservation recommandée au 03 21 74 87 27

Programme du vendredi 8 mai 2015

9 h 30 : Rendez-vous place de l'Église à Beaumont
pour un départ en bus à 9 h 45

10 h : Rendez-vous parking Diderot

pour un départ en bus à 10 h 15

10 h 30 : Cérémonie au Cimetière centre

Dépôt de gerbes et remise de médailles

11 h : Cérémonie au Monument aux morts de Beaumont

Dépôt de gerbes et remise de médailles

11 h 30 : Salle Debeyre

Allocution et verre de l'amitié

13 h : Salle des fêtes

Repas fraternel organisé par la Municipalité



Théâtre patoisant



Lors d'un violent orage, la maison d'un jeune couple est cernée par les eaux. Une réalité que l'homme cache à son épouse, enceinte, afin de ne pas l'inquiéter. C'était sans compter sur l'arrivée de voisins, d'amis ou de l'épicier du coin, qui multiplient les gaffes... Quiproquos, sourires et rires s'enchaînent dans cette pièce présentée par les membres de la compagnie oigninoise 9 de carreau et leur président Denis Bray.

Samedi 9 mai à 20 h
Dimanche 10 mai à 16 h
Salle Debeyre
à Beaumont

Réservations :
Services des relations publiques :
03 21 74 87 27
dans la limite des places disponibles

Entrée gratuite

LE QUAI DES ARTISTES



Originnaire de Beaumont, où elle a grandi, Nathalie Sztendera a pas mal bougé et a notamment vécu pendant 15 ans à Djibouti (Mali). De retour au bercail, elle cherche une nouvelle voie professionnelle, alliant le plaisir, et pas simplement un « boulot alimentaire ».

Admirative des gens sachant fabriquer des objets, l'idée de cette galerie hors du commun germe. La confiance, elle en a et en reçoit en retour : le propriétaire du local, la Municipalité, les créateurs...

Le concept de sa boutique est original : la première partie est une galerie d'art contemporain, la seconde est dédiée à la création artisanale ; avec uniquement des artistes et créateurs de la région !

Fonctionnant comme un dépôt-vente, Le Quai des Artistes offre les moyens aux créateurs de s'exposer, s'exprimer et surtout de se faire connaître dans le but de vendre leurs réalisations. Pas élitiste, Nathalie souhaite que les gens viennent découvrir des artistes et artisans. « Meubles, tableaux, bijoux... tout est fait main, tout est unique et tout s'achète ! Il y en a pour tous les goûts et surtout pour toutes les bourses. Il est possible de personnaliser les créations en passant commande : un collier dans un coloris différent, un prénom inscrit sur un doudou. »

Pierre-Antoine Seulin, « élément important de la boutique », s'occupe de l'aménagement de la galerie et de la vitrine. Créateur lui-même, il fabrique des meubles avec des éléments recyclés et sait mettre en valeur le travail des autres.

Nathalie souhaite que la boutique devienne un lieu d'échanges, de culture. Pour cela, des idées, elle en a à la pelle : ateliers avec les créateurs, soirées poésie, venue d'artistes étrangers deux fois par an. La première invitée sera une photographe somalienne rencontrée lors de ses pérégrinations. Le premier artiste régional mis à l'honneur pour l'ouverture du lieu est Serge Malewicz. Plusieurs de ses tableaux et sculptures réalisées à partir de cannettes de soda polies sont d'ores et déjà exposés.

Le Quai des artistes

10 rue Denis Papin

06 33 78 22 94

Du mardi au samedi

De 10 h à 13 h et de 14 h à 20 h

Page Facebook : Le Quai des Artistes

Blog et site marchand à venir

Retour sur ...

Natacha Atlas a envôuté l'Escopade

L'Escapade a eu le plaisir d'accueillir le 24 mars Natacha Atlas, devant une salle comble, pour un concert construit autour de son dernier album, mais aussi porté par quelques reprises incontournables telles que *Mon amie la rose*. Son éclectisme, son talent pour les expérimentations et mélanges de sonorités ne sont plus à démontrer et cette nouvelle aventure musicale n'a donc pas été une surprise pour qui suit sa riche carrière.



Crédits : banjee

Natacha Atlas a fait appel pour ce concert à des musiciens issus de la scène jazz et à des musiciens folkloriques arabes, avec lesquels elle a offert au public un incomparable voyage musical, entre harmonies occidentales et sonorités traditionnelles moyen-orientales. Les spectateurs ont notamment pu apprécier *Mon soleil*, inspiré du titre *Soleil d'Égypte*, initialement écrit par Zebda, ainsi qu'un émouvant *Rise To Freedom*, hommage de la chanteuse et de son violoniste au soulèvement populaire de 2011 en Égypte.

La soirée s'est terminée, après plusieurs rappels, par une longue rencontre avec ses fans.

L'octu de l'escapade

Tarifs : 10 €, 8 € (réduit), 7 € (adhérent)
 Pass 6 places « 6 pas plus loin » : 30 €
 Informations et réservations : 03 21 20 06 48 –
 accueil@escapadetheatre.fr
 Billetterie du mardi au vendredi de 14 h à
 18 h 30

Le Oliver Saint-John Gogerty Mardi 19 mai à 20 h



Copyright : Thierry Guillaume

Les Chiche Capon récidivent ! A partir des résultats d'une enquête d'opinion menée dans un pub anglais, le Oliver Saint-John Gogerty, le trio de comiques donne une vision très personnelle de l'histoire de l'Homme en quatre tableaux, en commençant par les temps préhistoriques. Sans prétention autre celle de faire rire, façon potache, grâce à de fortes personnalités techniquement très bien rodées. Grand moment, lorsque Ricardo, le musicien, incarne un duc de Sicile vengeur (à voir sur la page Facebook de l'Escapade).



Concert de l'Ecole municipale de musique

Samedi 16 Mai 2015 à 18 h

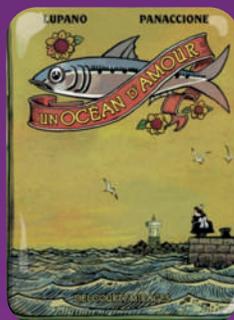
Eglise Saint- Martin de Beaumont

Hénin-Beaumont c'est vous !

Coup de coeur littéraire

Un océan d'amour

Wilfrid Lupano et Grégory Panaccione



Tous les jours, Monsieur part pêcher au large des côtes bretonnes à bord de son petit bateau. Un jour, c'est lui qui est pêché par un bateau industriel. Sa femme, inquiète, l'attend plusieurs jours sur le quai, indifférente aux plaintes des bigoudens qui le croient mort. Convaincue qu'il est bien vivant, elle décide de partir à sa recherche. S'ensuivent alors des chassés-croisés cocasses sur l'océan déchaîné.

Une bande dessinée sans paroles, pleine d'amour, de sardines et d'humanité, qui vient d'obtenir un prix Fnac 2015 bien mérité !

Coup de coeur artistique

Peindre le monde

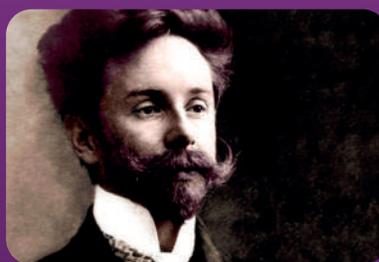


Peindre le monde est un travail collectif réalisé par les élèves adultes du cours dispensé chaque jeudi soir par Kathryn Feldman à l'Ecole municipale d'arts plastiques. Une forme de tube de peinture est le point de départ du travail. Des papiers découpés sortent de l'ouverture du tube et s'échappent

comme des gouttes de peinture. Au fur et à mesure, ces écoulements se touchent, se relient et se transforment pour créer d'autres formes. Ce jeu de mouvements et de métamorphoses rappelle la magie cachée derrière la peinture : dans les tableaux, les couleurs créent des mondes imaginaires et fabuleux. Ce travail est visible dans le hall d'accès de l'Ecole municipale d'arts plastiques.

Coup de coeur musical

Alexandre Scriabine (1872-1915)



Pianiste et compositeur russe ayant vécu à la charnière entre les XIXe et XXe siècles, Alexandre Scriabine étudie le piano, l'harmonie, le contrepoint et la composition au Conservatoire de Moscou. Grand admirateur de Chopin, contemporain de Rachmaninov, il

est l'auteur de nombreuses pièces pour piano : sonates, poèmes, études, préludes, mazurkas, concertos, symphonies. Lancé dans une carrière de pianiste à travers le monde, il fréquente les cercles théosophiques qui confirment ses élans vers le mysticisme.

Scriabine consacre ses dernières années à l'élaboration d'une œuvre qui devait réunir la musique, la poésie, la danse, des jeux de lumières et des parfums : une « ébauche de cet acte qui devait aboutir finalement au mystère où s'accomplissait dans l'extase le retour du cosmos à l'unité divine ».

LES SPORTIFS HENINOIS BRILLEN

Gymnastique : deux équipes au championnat de

Les finales académiques de gymnastique UNSS se déroulaient le 8 avril dernier à Arques.

En remportant le titre dans les catégories Collège élite 1 et Lycée élite 1, les Héninoises ont ajouté une échéance sportive supplémentaire à leur agenda déjà chargé...

Une première pour la ville d'Hénin-Beaumont, qui verra à la fois le collège Jean Macé et le lycée Louis Pasteur disputer les finales nationales en catégorie élite le 19 mai en Avignon.

Depuis plusieurs saisons maintenant, les élèves de la section sportive de haut-niveau du collège J. Macé sont présentes à ce niveau de compétition : une constance révélatrice de la qualité du travail effectué par leurs entraîneurs.

Les élèves de la section du Lycée L. Pasteur, elles, semblent avoir tiré profit du partenariat mis en place avec le club d'Hénin gym.

En effet, elles bénéficient désormais d'une scolarité aménagée (en internat dans certains cas) qui leur permet de poursuivre leur carrière sportive sans pour autant hypothéquer leurs études et leur avenir professionnel.

Des têtes bien faites et bien pleines, donc...

Félicitations à nos collégiennes ainsi qu'à Elise Pedercino, Sonia Maalem, Lisa Dubois, Constance Callewaert, Aglaé Jovenet et Elodie Ledanois, qui auront la lourde tâche de représenter la ville et le lycée Pasteur dans le Vaucluse.

Les majorettes à l'honneur avec Les Phénix



Très impliqué dans la vie associative de la ville, le club de majorettes Les Phénix organisait le 12 avril un festival à l'Espace François Mitterrand. Prouesses techniques et figures harmonieuses ont régalé les amateurs et permis aux autres de découvrir cette discipline complète.

Boxe : défaite d'Hassan Azaouagh, mais victoire par procuration pour le Boxing club héninois

Cueilli à froid dès la 1ère reprise – arrêt de l'arbitre – lors du combat qui l'opposait ce 2 mai, à l'Espace François Mitterrand, au boxeur de Bagnolet Nordine Oubaali, l'Héninois Hassan Azaouagh n'a pas eu le temps de mettre en place la stratégie élaborée pour conquérir le titre de champion de France dans la catégorie Coqs.

Si cette défaite est évidemment décevante pour l'élève de Mohamed Nichane, ce dernier pourra se consoler en se rappelant que Nordine Oubaali a effectué toute sa formation avec lui, concrétisée par une belle carrière amateur et des débuts tonitruants en professionnel avec, notamment, ce titre de champion de France.

Le prochain numéro d'Hénin-Beaumont c'est vous ! reviendra plus en détails sur cette soirée de gala.

IT DANS TOUTES LES DISCIPLINES

e France UNSS



Superbes résultats pour le club d'Hénin Tir !



Ce 15 mars, le ball-trap club Hénin tir a participé au championnat départemental de DTL (Down the line, anciennement Fosse euro), qui se tenait à Marœuil, près d'Arras. Pour cette première compétition de la saison dans la discipline, les tireurs héninois ont démontré leur qualité en s'octroyant six podiums : une performance, lorsque l'on sait que le club ne dispose pour l'instant d'aucune structure d'entraînement dédiée. Philippe Carlier (recrue 2015) a terminé 2e en série 1, Jean-Michel Hermant et Jean-Jacques Bonningues respectivement 2e et 3e en vétérans. Les trois tireurs ont également remporté la 3e place par équipes. Bravo à eux !

Pour rejoindre le club d'Hénin tir, il vous suffit de contacter le président du club, Jean-Michel Hermant, au 06 83 18 05 98 ; courriel : ClubHeninTir@sfr.fr

Notation : des qualifiés pour la finale régionale UFOLEP



La piscine municipale s'est transformée en fourmilière le 12 avril dernier en accueillant 365 nageurs dans le cadre de la finale départementale UFOLEP. Les bénévoles du Club nautique héninois ont su allier rigueur, organisation et sourire pour faciliter le bon déroulement de la journée.

Pour cette finale, 65 nageurs étaient qualifiés. Au terme de celle-ci, 37 ont réussi le passage et la sélection pour la finale régionale qui se déroulera le dimanche 10 mai à Calais.



CRITERIUM DE BEAUMONT

ORGANISÉ PAR L'ÉTOILE CYCLISTE HENINOISE

A Beaumont, le sport sera aussi en fête !

A l'occasion des trois jours de Beaumont en fête, les associations, les clubs sportifs et la Ville mettent en place des animations dédiées aux sportifs – y compris ceux d'un jour !

Le vendredi 15 mai, après un lever de rideau par les Vélos fleuris, une course organisée par l'Étoile cycliste héninoise ouvrira les festivités. Le départ sera donné à 19 h, pour une arrivée prévue 2 h plus tard, la remise des prix se déroulant à 22 h à la Salle Debeyre.

Parcours : rue Saint-Martin, Bd Eugène Thomas, Rue Joseph Fontaine, retour rue Saint-Martin.

Samedi 16, à l'ancienne gare de Beaumont, les amateurs d'aéromodélisme pourront se rendre dès 14 h sur le stand du CRCM, qui proposera des initiations et démonstrations. Les férus de pétanque auront quant à

eux l'occasion d'assister au challenge Raymond Hélin, à partir de 15 h.

Dimanche 17 mai, de 9 h 30 à 12 h 30, un village sportif installé sur le stade André Limousin permettra aux jeunes et aux curieux de s'initier au tennis, au judo, à la pétanque, au sport adapté, au badminton... Au même endroit, une marche nordique se déroulera dès 9 h – avec prêt gratuit du matériel –, avant une rencontre amicale de football avec le FC Beaumont à partir de 14 h.

Sur le site de l'ancienne gare de Beaumont, Hélin tir présentera des exercices de ball-trap de 10 h à 19 h. La Flèche héninoise réalisera quant à elle, de 10 h à 18 h, des initiations au tir à l'arc et à la sarbacane.

A Beaumont, le début de printemps s'annonce spor-

TRIATHLON

10 MAI 2015

CHAMPIONNATS REGIONAL ET DEPARTEMENTAL JEUNES
SELECTIF D3 ADULTES

A partir de 9 h Bord-des-Eaux



HENIN-BEAUMONT

Espace François Mitterrand - Rue René Cassin

CHAMPIONNATS
DE FRANCEESCRIME
JUNIOR

Fleuret

Individuel
Equipes
Hommes
Dames23>24
mai 2015Entrée gratuite
Début compétition
samedi et dimanche à partir de 8h00

graphisme | carole rosada | 06 73 14 73 11



Hénin-Beaumont

Communauté d'Agglomération
Hénin-Carvin
Le sport est au cœur de l'actionPas-de-Calais
Le DépartementRÉGION
NORD-PAS DE CALAIS

FFE

BATHOME
Prestations de servicesNOVOTEL
HOTELS & RESORTSCampanile
HOTELS & RESORTSwww.escrimehenin.com

Football : match coritotif entre les anciens du RC Lens et ELA



Le collège Rabelais organise un match de gala au bénéfice de l'association ELA, soutenue par Zinedine Zidane, et qui lutte contre les leucodystrophies.

Le lundi 18 mai, à 18 h au Stade Birembaut : venez nombreux !



Sourires et œufs en chocolat étaient au rendez-vous de Pâques !

Durant les fêtes de Pâques, plusieurs associations héninoises – entre autres le Relais Nature, Festi.com-Hénin, Darcy en folie et le Secours populaire – ont organisé des chasses aux œufs, pour le plus grand plaisir des enfants. Certes, le soleil n'était pas au rendez-vous, mais nos petits gourmands ont bravé le mauvais temps pour savourer du bon chocolat. Le maire Steeve Briois et les élus d'Hénin-Beaumont remercient à nouveau les organisateurs pour leur dévouement



FESTI-COM-HÉNIN

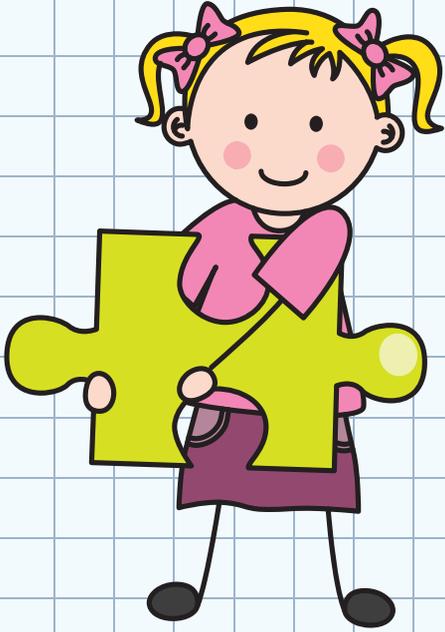
COMITE DES FETES

DJ QUARTIER NORD OUEST

VILLE D'HENIN-BEAUMONT

L'école est finie ...

Les écoles de la ville d'Hénin-Beaumont organisent leurs kermesses et portes ouvertes, qui permettront aux parents de partager un moment précieux avec leurs enfants. Ces derniers leur auront préparé des surprises avec l'aide de leurs instituteurs...



kermesse à l'école Dubreucq : samedi 30 mai de 9 h à 17 h ;
kermesse à l'école Lacore-Carnot : jeudi 4 juin de 14 h à 17 h ;
kermesse au groupe scolaire Bracke-Desrousseaux : jeudi 11 juin de 17 h 15 à 18 h 15 ;
kermesse de l'école Octave Legrand : vendredi 12 juin 17 h à 21 h à la Salle des fêtes ;
spectacle de l'école élémentaire Pantigny : vendredi 12 juin de 15 h à 19 h 30 à la salle de sport Pantigny ;
kermesse à l'école Guy Mollet : mardi 16 juin de 14 h à 17 h ;
kermesse du groupe scolaire Léon Blum : samedi 20 juin de 9 h à 18 h à la salle Debeyre ;
kermesse au groupe scolaire Michellet : samedi 20 juin de 9 h à 17 h ;

kermesse à l'école Jean-Jacques Rousseau : samedi 20 juin de 10 h à 18 h ;
portes ouvertes de l'école élémentaire Pantigny : dimanche 21 juin de 9 h à 11 h 30 ;
après-midi récréative à l'école élémentaire Fallières : vendredi 26 juin de 14 h à 17 h ;
après-midi récréative à l'école élémentaire Pantigny : vendredi 26 juin de 14 h à 17 h ;
kermesse à l'école maternelle Breuval : samedi 27 juin de 9 h à 17 h ;
kermesse à l'école maternelle Fallières : samedi 27 juin de 9 h à 12 h ;
fête des écoles Jeanne d'Arc et Saint-Louis : samedi 27 juin de 9 h à 17 h à l'Espace François Mitterrand.

... l'été arrive

Les vacances d'été approchent à grands pas et, comme chaque année, la Caisse des écoles accueillera vos enfants de 3 à 15 ans dans les différents centres d'Accueils de loisirs sans hébergement (ASLH), du 6 juillet au 14 août.

Les services de garderie et de ramassage en autocar seront assurés. Les inscriptions se dérouleront du lundi 1^{er} au vendredi 19 juin à la Caisse des écoles, 39 rue Elie Gruyelle, ou à la mairie annexe de Beaumont.

Renseignements au 03 21 74 91 91 ou sur le site www.mairie-heninbeaumont.fr

A noter :

Les colonies de vacances sont toujours d'actualité : au moins 80 places, réparties sur 8 séjours, vous seront prochainement proposées. Le début des inscriptions est prévu pour la fin du mois de mai (contact : Caisse des Écoles).





Foyer Louis Pasteur, un établissement alliant convivialité et intimité

Ouvert depuis 1973, le foyer-logement Louis Pasteur est une véritable alternative au domicile et à l'hébergement collectif. Cet établissement médico-social est destiné aux personnes âgées autonomes, de 60 ans et plus.

Seuls ou en couple, les résidents profitent d'un réel confort, puisque les 41 appartements de 33 m² sont tous équipés d'une cuisinette (plaques de cuisson, réfrigérateur, évier), d'une salle de bains (douche, lavabo, WC, placard) et d'un détecteur de fumée.

Bien entendu, l'aménagement intérieur et la décoration sont laissés au soin des locataires.

Il est à préciser que les résidents peuvent intégrer l'établissement accompagnés de leurs animaux (chats ou chiens de petite taille).

Le Foyer possède également un système de sécurité incendie et offre un cadre de vie sécurisé grâce à la présence d'un personnel 24 heures sur 24 (sur place et/ou relais par astreinte).

Le parc est entièrement clôturé et la fermeture des portes de la structure s'étend de 20 h à 7 h.

Un bouquet de chaînes classiques non-payantes est proposé aux locataires, qui ont toutefois la possibilité de l'étendre, à leurs frais, à une offre numérique.

L'ensemble du personnel a pour mission d'offrir avec professionnalisme et convivialité les meilleures prestations aux résidents.

Récemment, l'équipe a été renforcée sur les services de restauration et d'entretien des parties communes : deux personnes en contrats d'avenir sont ainsi venues s'ajouter au personnel existant.

L'établissement possède un budget autonome, alimenté par trois sources : le règlement des loyers par les résidents, le versement d'une subvention annuelle du Conseil départemental et le financement du forfait-soins par l'Agence régionale de santé (ARS).

Le foyer fait peau neuve

Le restaurant et l'espace salon ont fait peau neuve en septembre dernier. L'ensemble des peintures et décorations ont été choisies par les résidents. Il est à souligner que ces espaces n'avaient pas été rafraîchis depuis plus de 15 ans. Sept appartements ont entièrement été rénovés depuis mai 2014 (remplacement des cuisinettes, réfection des murs et plafonds, vérification électrique...). L'établissement a également pu se doter d'une auto-laveuse pour l'entretien des parties communes.





Les prestations



Un service de restauration à l'année

Des menus variés et équilibrés sont servis midi et soir, chaque jour de la semaine (hormis certains jours fériés), et il est possible d'inviter famille ou amis.



Le forfait-soins

Bien que non médicalisé, le foyer peut mobiliser deux aides-soignantes pour assurer, de manière ponctuelle, la prise en charge des personnes lorsque les actes de la vie quotidienne sont empêchés (retour d'hospitalisation, état grippal...) ; cette prestation n'est pas payante.



L'animation

Cette prestation permet de favoriser les rencontres, les échanges et de créer du lien social. Des animations sont proposées tous les après-midis, du lundi au vendredi : chant, loisirs créatifs, gymnastique douce, lotos ou ateliers mémoire, animés par un personnel compétent. Les animations sont ouvertes à toute personne résidant sur la commune sur simple réservation téléphonique. Des rencontres intergénérationnelles ont lieu régulièrement ainsi que des sorties (cabaret, cinéma, médiathèque) permettant aux résidents de quitter leur domicile le temps d'une journée.

Chaque mois de l'année 2015, un pays est mis à l'honneur au travers d'un repas, d'une décoration et d'une animation typiques. Le personnel s'investit beaucoup pour les résidents ; à titre d'exemple, il se prépare pour le second semestre 2015 un concours de cuisine en partenariat avec la restauration Dupont : « Les toques du foyer » ! Le jury, qui sera notamment composé d'élus municipaux, de la directrice Nelly Jacquemin et de professionnels de la restauration, élira la meilleure recette. Le gagnant verra celle-ci servie au sein de l'établissement, du restaurant scolaire ainsi qu'aux personnes bénéficiant du portage de repas à domicile.

Les projets

D'ici la fin de l'année 2015, deux projets importants devraient voir le jour et répondre aux souhaits des résidents :

- un espace salon-bibliothèque en partenariat avec la médiathèque ;
- un espace « zen et bien-être » où seront proposés coiffure, soins esthétiques, balnéothérapie, luminothérapie...

Informations

Foyer Louis Pasteur
Rue Henri Dunant
Tél. : 03 21 20 14 92
Courriel : foyer.pasteur@nord-net.fr

Tarifs journaliers :

Personne seule : 22,40 € /
Couple : 23,23 €
Repas du midi : 7,25 €
Repas du soir : 5,25 €

Le loyer inclut l'hébergement, l'eau, le chauffage ; l'électricité et le téléphone sont, quant à eux, à la charge du locataire.

A noter : l'établissement est conventionné à l'aide sociale ; une demande d'aide personnalisée au logement (APL) est également possible mais soumise à conditions de ressources.



LES BRADERIES 2015

- Vendredi 8 mai de 8 h à 18 h**
par les Speed Fly, secteur de la rue P. Robiaud
- Samedi 16 mai de 6 h à 18 h**
par les Ch'tis séniors, bd des frères Delrue
- Dimanche 17 mai de 7 h à 16 h**
par le FC Beaumont, rue Saint-Martin
- Samedi 23 mai de 8 h à 16 h**
par le Champ de l'Abbaye, secteur du Champ de l'Abbaye
- Dimanche 24 mai de 6 h à 18 h**
par l'APE des écoles Saint-Louis et Jeanne d'Arc, secteur du parc public
- Samedi 30 mai de 6 h à 18 h 30**
par le Secours populaire Hénin-Beaumont, secteur Kennedy
- Dimanche 31 mai de 9 h à 19 h**
par l'ESBH, secteur du parking Léo Lagrange
- Samedi 6 juin de 7 h à 20 h**
par l'APE Breuval, secteur du bd Basly
- Dimanche 7 juin de 8 h à 18 h**
par l'association Konin – Hénin-Beaumont, secteur du Jeu de balle
- Samedi 20 juin de 8 h à 17 h**
par l'APE Bracke-Desrousseaux « Les P'tits loups », secteur de l'école Bracke-Desrousseaux
- Samedi 27 juin de 9 h à 19 h**
par le Quartier du Panthéon, secteur de la Tour d'Auvergne
- Samedi 11 juillet de 6 h à 20 h**
par le Droit de vivre, secteur de la place Wagon
- Samedi 8 août de 6 h à 18 h**
par l'ALPH, secteur du bd des frères Delrue
- Samedi 15 août de 8 h à 18 h**
par les Amis des Bouviers, secteur des Bouviers
- Samedi 5 septembre de 8 h à 18 h**
par les Anciens zouaves, secteur de la voie des Hauts-Marchés
- Dimanche 6 septembre de 8 h à 20 h**
par Festi.Com.Hénin, rue Domagalla
- Dimanche 13 septembre de 6 h à 18 h**
Grande braderie du centre-ville organisée par la Ville
- Samedi 19 septembre de 8 h à 18 h**
par Darcy en folie, Bd des frères Herbaut
- Samedi 3 octobre de 8 h 20 h**
par l'Amicale des loisirs du Vieux-Hénin, secteur du bd Basly



« Du soleil dans nos têtes » : prendre soin de nos aînés

L'association Entr'Aidants organise sa 1^{ère} conférence-débat « Du soleil dans nos têtes », le mercredi 10 juin 2015.

Cette conférence-débat, animée par le Docteur Jérôme Pellerin, permettra à chacun de pouvoir échanger sur le plaisir dans la rencontre avec une personne âgée. Rencontrer une personne affaiblie par le temps peut parfois paraître difficile ou créer un doute sur notre propre avenir. *A contrario*, travailler aux côtés des personnes âgées permet d'observer leur envie de soutien, leur confiance immédiate lorsqu'elles ont face à elles un visage souriant et leur désir de partager la richesse de leurs souvenirs.

Cette journée permettra de mettre en exergue la nécessité d'interpeller, avec un discours de qualité, sur le bien-fondé des relations entre les interlocuteurs travaillant autour du bien-être des personnes âgées.

Programme :

- 9 h 30 à 12 h 30 : « Travailler ensemble : Quelles contraintes ? Quels avantages ? », Matinée destinée aux professionnels de la santé à la Communauté d'Agglomération Hénin-Carvin, salle Darchicourt, 242 Bd Schweitzer ;
- 14 h 30 à 17 h : « Du soleil dans nos têtes », tout public, Salle des fêtes Marcel Couture, rue Louis Blanc à Courcelles-lès-Lens.



Contact
Association Entr'aidants
03 21 75 23 47 ou 06 12 77 07 03
asso.entraidants@gmail.com
www.entr-aidants.fr

Journée de lutte contre toutes les discriminations

Le 16 mai, de 10 h à 18 h, la maison de quartier Maurice Thorez organise une journée de lutte contre les discriminations : des stands d'information, de prévention et de sensibilisation, ainsi qu'une exposition, seront ouverts au public.

La journée se terminera par un spectacle-cabaret gratuit.

L'objectif de cette opération est d'apporter écoute, accompagnement, et surtout d'identifier le tissu associatif et les dispositifs qui pourraient venir en aide aux usagers touchés de près comme de loin par toutes les formes de discrimination.

La maison de quartier Kennedy en randonnée au terriil Sainte-Henriette





Aménagement de la voie de circulation rue du Tilloy

La vitesse des véhicules reste une préoccupation forte des habitants de la ville : après une première série d'implantations de dispositifs de ralentissement en décembre 2014, les actions visant à réduire la vitesse des automobiles se poursuivent donc.

La rue du Tilloy sera la prochaine voie publique à faire l'objet d'aménagements. Le 16 avril, dans le cadre d'une démarche participative visant à recueillir l'avis des riverains, une réunion publique a permis aux habitants de cette rue de prendre connaissance du projet d'aménagement de la voie et d'exprimer leur position à ce sujet.

Le projet comporte deux types de travaux de voirie :

- le premier consistera à installer un ralentisseur, qui sera disposé en prenant en compte les futurs projets de construction immobilière dans cette rue ;
- le second comprendra la création d'emplacements de stationnement sur la voie de circulation automobile, de part et d'autre de celle-ci. Ce dispositif de stationnement dit « en chicane » permettra, d'une part, de réduire la largeur de la voie de circulation des véhicules, d'autre part, de mettre en place une limitation de la vitesse à 30 Km/h.

Par ailleurs, ces aménagements supprimant l'actuel stationnement des véhicules « à cheval » sur le trottoir, le déplacement des piétons s'en trouvera amélioré.



Nuisances sonores : saisi par le maire, le Département agit

Il y a quelques semaines, des riverains du secteur situé entre le rond-point Louis Scrève et la ville de Drocourt ont sollicité Steeve Briois, afin de lui faire part de nuisances sonores dues à la présence de gravillons sur la route départementale n° 40e 1.

Le maire a saisi les services du Conseil départemental, qui ont inscrit cette opération au programme de renouvellement des couches de roulement pour 2015, au titre des travaux de Maintenance réseau routier.

Il a été décidé de procéder au remplacement de la couche de roulement en enduit superficiel par un enduit coulé à froid bicouche, ce qui permet de réduire le bruit d'environ 4 décibels. Satisfaction a donc été donnée aux habitants concernés...

Lancement des travaux d'installation de la fibre optique dans les bâtiments publics

Afin d'améliorer la qualité et la rapidité des services rendus aux usagers des structures municipales et paramunicipales, la fibre optique sera déployée en 2015 à l'hôtel de ville et dans les bâtiments communaux – ainsi que dans les zones économiques du territoire.

L'interconnexion des bâtiments et services entre eux et vers la mairie sera ainsi considérablement facilitée et fiabilisée.

Outre de nouvelles potentialités dans l'échange de données informatiques et dans l'utilisation des nouvelles technologies de l'information (NTIC), ces travaux favoriseront concomitamment la mise en place de la vidéoprotection dans la commune : cette réponse de la

Municipalité à une demande forte des Héninois et Beaumontois sera donc prochainement mise en pratique, conformément aux engagements du maire.

Porté par la Communauté d'agglomération et soutenu par le Fonds européen de développement régional (FEDER), ce projet concerne uniquement les bâtiments publics et les entreprises – parallèlement à ce chantier, une étude sur le déploiement de la fibre optique à l'usage des particuliers sera réalisée : nous y reviendrons dans les prochains numéros d'*Hénin-Beaumont, c'est vous !*

A terme, cette modernisation des moyens de communication devrait sensiblement contribuer au développement de la ville et de ses atouts.

Collecte des déchets verts

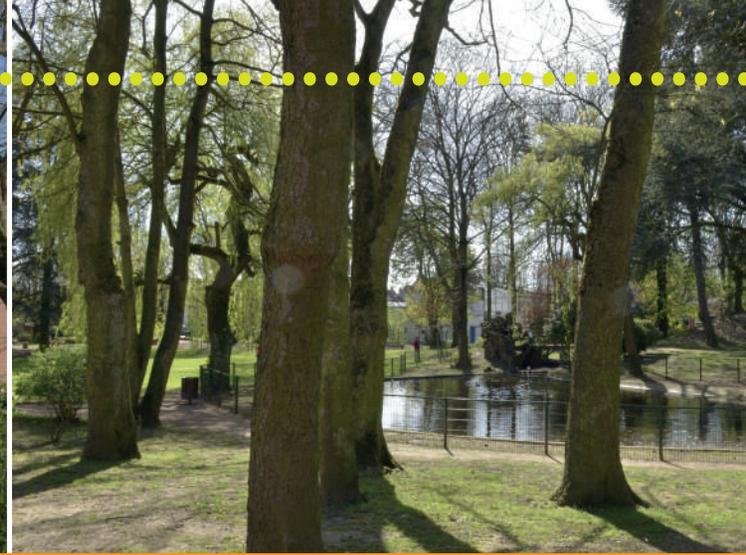


Comme chaque année, la Communauté d'agglomération Hénin-Carvin assure la collecte à domicile des déchets verts. Ce service a débuté le 1er avril et se prolongera jusqu'au 30 novembre.

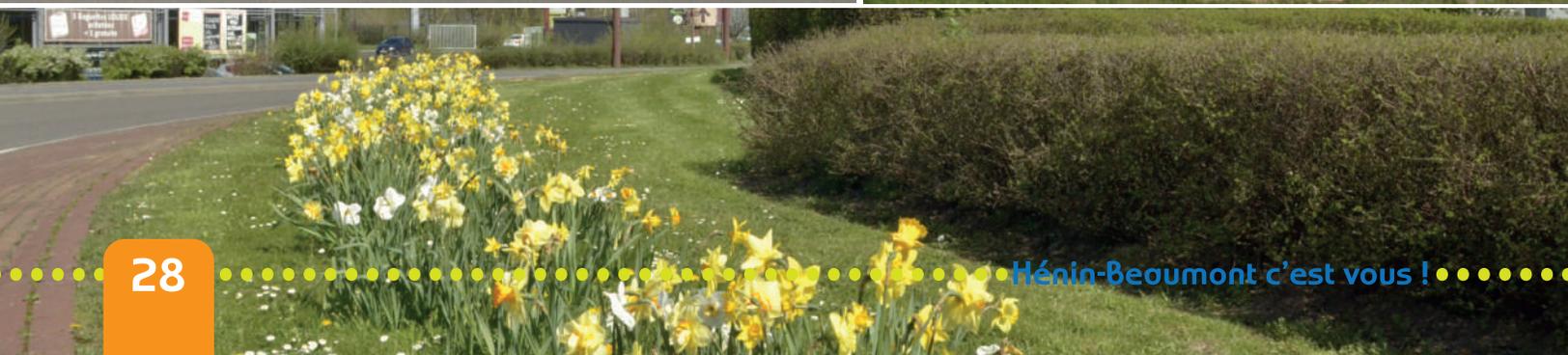
En ce qui concerne les déchets verts issus de la taille d'arbustes ou de l'élagage d'arbres, il convient de réaliser des fagots d'une longueur maximale de 1,20 m et de 10 cm de diamètre afin de faciliter la manutention par les agents chargés de la collecte. Si le volume de déchets vert est important, il vous est conseillé de les déposer dans les déchèteries.

Pensez également à laisser, devant votre domicile, un récipient rigide afin que les agents puissent y déposer vos sacs vidés et ainsi éviter qu'ils s'envolent sur la voie publique.

Les jours et heures de collecte des déchets verts dans votre rue sont disponibles sur le site www.agglo-henincarvin.fr – rubrique « collecte des déchets », « planning de collecte des déchets ».



Pour l'arrivée du printemps,
la ville retrouve son fleurissement



Les travaux dans votre rue...



- 231 Bd Fernand Darchicourt : remplacement de la gargouille (du 11 au 13 mai).
- 22 Bd des Frères Delrue : remise en état des bornes béton (du 4 au 7 mai).
- 193 Bd du 19 mars 1962 : pose d'un enrobé à froid à la base d'un candélabre (du 18 au 22 mai).
- Bd Armand Fallières : rescelllement d'un panneau de signalisation (du 4 au 7 mai).
- Bd du Général De Gaulle : pose de potelets (du 4 au 7 mai).
- 539 Bd des Frères Herbaut : modification de borduration (du 11 au 13 mai).
- 446 Bd Gabriel Péri : réparation de nids-de-poule sur le trottoir (du 11 au 22 mai).
- Bd Jaques Piette : création d'un chemin piéton et aménagement d'un trottoir (du 18 au 29 mai ; poursuite des travaux jusqu'au 12 juin).
- CCAS : création d'un massif béton (du 18 au 22 mai).
- Centre-ville : travail sur la signalisation (du 4 au 7 mai).
- Ecole Jules Michelet : réparation d'un trou en formation (du 18 au 22 mai).
- Espace Lumière : installation de porte-vélos (du 18 au 22 mai).
- Impasse de la Buisse : modification d'un panneau de police (du 4 au 7 mai).
- Lac du Bord-des-Eaux : pose de panneaux (du 4 au 7 mai).
- Place de la République : remise en état du fil d'eau (du 11 au 13 mai).
- 44 rue de Douai : remise en état des bornes béton (du 4 au 7 mai).
- 879 rue Jules Ferry : remise en état d'une plaque d'égouts (du 11 au 13 mai).
- Rue Jean Jaurès : reprise de la bordure (du 11 au 13 mai).
- 65 Rue Jean-Paul II : pose d'un enrobé à froid à la base d'un candélabre (du 18 au 22 mai).
- 70 et 74 rue Léo Lagrange : remplacement de gargouilles (du 18 au 22 mai).
- Rue Léo Lagrange : vérification et remplacement éventuel des gargouilles (du 18 au 22 mai).
- Rue Parmentier : réparation de nids-de-poule (du 18 au 22 mai).
- 146 rue Paul Vaillant-Couturier : remplacement d'une gargouille (du 4 au 7 mai).
- 152 et 138 rue des Primevères : dépose d'un massif béton (du 18 au 22 mai).
- 6 rue Roger Salengro : remplacement d'une gargouille (du 26 au 29 mai).
- Rue Roger Salengro : vérification et remplacement éventuel des gargouilles (du 26 au 29 mai).
- Rue du Tilloy : création d'îlots de stationnement, pose d'un coussin berlinois, de panneaux de signalisation et de bordures (du 26 au 29 mai).
- 18 et 24 rue de Verdun : remplacement de gargouilles (du 4 au 7 mai).



L'enseigne nationale monte en gamme de service gratuit en proposant un pôle « rénovation énergétique ». En test durant deux ans au magasin d'Hénin-Beaumont, ce service innovant sera déployé au niveau national si les particuliers y sont réceptifs.

Pour ce faire, la grande surface héninoise s'est équipée d'un logiciel utilisé par les professionnels de la géothermie et a formé spécialement dans ce domaine huit de ses employés, dont deux responsables. Un espace pédagogique a été aménagé avec des panneaux d'information sur les sources de déperdition d'énergie, ainsi que la maquette d'une maison réalisée avec différents éléments d'isolation.

Jacques-Antoine Belval, l'un des responsables, nous a expliqué le déroulement d'un entretien particulier et personnalisé. A l'aide du logiciel, un pré-diagnostic sera établi après avoir répondu à une cinquantaine de questions relatives au logement, à sa configuration, au chauffage... Le résultat indiquera la classification énergétique du logement.

Toujours à l'aide de ce logiciel, diverses solutions seront proposées au client afin de faire baisser ses factures. A partir de ce constat, le client pourra rentrer chez lui avec simplement quelques astuces et conseils. En revanche, s'il le désire, un devis complet pourra être réalisé selon ses besoins. Dans ce document, il trouvera un devis avec « le prix emporté et posé par vos soins » et un second devis avec « le prix posé par un artisan RGE (Reconnu Garant de l'Environnement) » partenaire de Castorama. TVA à 5,5 %, prime énergie, crédit d'impôt... tout sera indiqué de façon claire. Les artisans partenaires sont sélectionnés par la centrale ; ils sont qualifiés, expérimentés et leurs travaux bénéficient de la garantie décennale.

Pour bénéficier de ce service, il vous suffit de prendre rendez-vous directement en magasin dans l'espace « Rénover pour mieux vivre », ou *via* le site internet de Castorama, dans l'onglet « Éco-rénovation » en ayant validé au préalable Hénin-Beaumont comme magasin de référence. Sans cette indication, toutes les options n'apparaîtront pas.

Castorama
ZAC du Bord des Eaux
RDV sur place
et sur le site www.castorama.fr

J'achète à Hénin-Beaumont

LES AIDES DE L'ÉTAT

Crédit d'impôts, éco prêts à taux TVA réduite...

Bénéficiez des aides publiques et réduisez le coût de vos projets

Le Coq lillois Cofé-bar



Chaque client qui pousse la porte du Coq lillois entre – parfois sans le savoir – dans une institution de la vie héninoise... Créé au début du XX^e siècle, le bar est tenu par le même couple de propriétaires depuis 52 ans !

Autant dire que Roger Berger et son épouse Arlette ont vu passer des générations d'habitues, qui savent pouvoir apprécier chez eux une ambiance détendue : au Coq lillois, les clients sont courtois et tranquilles...

Recruté dans l'établissement en tant que commis à l'âge de 14 ans, Roger y a si bien trouvé ses marques qu'il en est devenu le propriétaire en 1985. C'est aussi là qu'il a rencontré Arlette, employée comme lui, qui allait devenir sa femme.

Depuis, ces deux personnalités bien connues du centre-ville tiennent un bar qui « tourne encore bien », malgré l'implantation, il y a quelques

années, d'une zone commerciale qui attire hors de la commune des clients potentiels.

La retraite ? Les deux époux seraient en droit d'en profiter, puisqu'ils ont tous deux largement dépassé l'âge légal et suffisamment cotisé pour cela. Mis en vente, le fonds de commerce n'a pour l'instant pas attiré de repreneurs sérieux. Arlette et Roger ne pouvant se résoudre à laisser disparaître une maison centenaire, ils poursuivent donc leur activité et « tiennent le coup autant que ce sera possible ».

Tous deux tirent sans doute cette force de leur attachement à l'histoire de l'établissement – dont le nom vient du fait que le premier propriétaire, Lillois, y soignait des coqs blessés lors de combats à l'époque organisés à la Salle des fêtes. Une histoire étroitement liée à celle de leur vie, de la ville, et dont on espère qu'elle continuera, avec d'autres propriétaires, pour quelques décennies encore...

**J'achète à
Hénin-Beaumont**

Le Coq lillois
68 Rue Pasteur,
62110 Hénin Beaumont
03 21 49 21 20

Une urgence ?



SAMU



POLICE
GENDARMERIE



SAPEURS
POMPIERS



+ D'INFOS

www.urgence114.fr

Envoyez un SMS au 114

Destiné aux personnes ayant des difficultés à parler ou à entendre, qu'elles soient victimes ou témoins, le 114 est un numéro national d'appel d'urgence, unique et gratuit.

Par SMS ou fax au 114, il est possible de signaler toute urgence aux pompiers, au SAMU, à la Police ou à la Gendarmerie.

Dès réception, les agents du 114 dialoguent par SMS ou fax avec l'appelant, afin de recueillir les informations nécessaires (localisation, circonstances, identité de la personne, etc.) puis la demande est immédiatement relayée vers le service d'urgence le plus proche.

Pour une qualité de service optimale, l'équipe du 114 est composée de professionnels sourds et de professionnels entendants, spécifiquement formés, qui répondent, analysent et traitent l'ensemble des demandes reçues.

Bulles

Suivez l'avancement du projet
des lignes de Bus à Haut Niveau de Service
sur :

www.bulles-tadao.fr



Un projet du SMT Artois-Gohelle

Attention aux faux démarcheurs

Des habitants ont signalé la présence de faux démarcheurs qui tentent de vous vendre des calendriers. Il s'agit manifestement de personnes ayant des intentions malveillantes.

Nous vous rappelons que la vente des calendriers est exclusivement réalisée en fin d'année.

En cas de doute, n'hésitez pas à prendre contact avec la Police municipale au 06 03 58 36 60.

Enquêtes INSEE du 2e trimestre 2015



Comme chaque trimestre, l'Institut national de la statistique et des études économiques (INSEE) collectera dans les semaines qui viennent des informations destinées à établir des statistiques utiles à l'ensemble de la population (emploi, revenus, famille...).

Deux enquêtes se dérouleront au cours du trimestre : l'une sur l'emploi en continu (du 1er avril au 30 juin), l'autre sur les ressources et conditions de vie (du 4 mai au 27 juin).

Des enquêteurs et enquêtrices sont susceptibles de prendre contact avec les habitants de la ville. Ils seront munis d'une carte officielle les accréditant. En cas de doute, vous pourrez prendre confirmation de leur identité auprès de la mairie (Lydie Lavarde : 03 21 74 87 40).

Les réponses resteront strictement anonymes et confidentielles. Elles ne serviront qu'à l'établissement de statistiques ; la loi en fait la plus stricte obligation.

**Christopher Szczurek,
Adjoint à la Vie culturelle,
associative et citoyenne,
à la Démocratie directe,
aux Relations internationales
et jumelages**



A 29 ans, Christopher Szczurek est un jeune adjoint au maire au profil et à l'itinéraire variés, à l'image de sa délégation. Et pour lequel Hénin-Beaumont, c'est avant tout une histoire de cœur...

En mars dernier vous ont été confiées les fonctions d'adjoint en charge de la culture, de la citoyenneté, des associations et de l'international. Ces attributions correspondaient-elles à un souhait de votre part, ou bien s'agissait-il de domaines que vous découvriez ?

J'étais à la base surtout intéressé par la culture mais Steeve Briois, à juste titre, a souhaité que la délégation intègre les grandes composantes de la cohésion sociale. C'est une vision qui correspondait à la mienne et mes missions sont donc transversales, pluridisciplinaires et intimement liées. La politique de la ville est un domaine que je découvrais un peu, il faut bien l'admettre, mais qui me motive au plus haut point par ses enjeux considérables. Je dois remercier le maire de m'avoir accordé sa confiance pour cette mission prenante, mais ô combien épanouissante.

Rendre à Hénin-Beaumont son aura d'antan

Au cours de l'année écoulée, riche en manifestations à caractère culturel, quels ont été vos motifs de satisfaction ?

Tout d'abord, les relations avec les structures culturelles municipales. Les directeurs et agents de la Médiathèque, de l'École municipale de musique et de l'École municipale d'arts plastiques, particulièrement malmenés depuis une dizaine d'années, ont été pour moi de très belles rencontres. Passionnés et passionnants, j'ai souhaité leur redonner la reconnaissance qu'ils méritaient et qui ne leur a pas assez été témoignée ; et, surtout, leur permettre de travailler en toute liberté et en toute neutralité. Si les manifestations ont été couronnées de succès jusqu'à présent, c'est en grande partie grâce à ce lien de confiance qui s'est créé. Les associations jouent également le jeu, en participant à la vie de notre ville avec un enthousiasme toujours intact.

Avec David Obringer, Directeur des affaires culturelles, nous avons des sensibilités très différentes mais complémentaires. Il baigne dans la culture classique tandis que j'ai des références plus modernes (musique contemporaine, jeux vidéo, bande dessinée, culture numérique). Cela nous permet d'aborder notre mission avec une grande diversité de points de vue.

L'ensemble de l'équipe municipale ayant désormais trouvé ses marques et son rythme de croisière, comment envisagez-vous votre rôle au cours des cinq prochaines années de mandat ?

Par la culture, par la vie associative, par le développement des partenariats internationaux, je souhaite, avec l'ensemble des élus, rendre à Hénin-Beaumont son aura d'antan : celle d'une ville pionnière, renommée et réputée. On l'entend déjà dans les autres communes du secteur : Hénin-Beaumont est la ville qui bouge ! Nous allons donc poursuivre cette démarche. J'ai envie que dans cette ville où beaucoup ont été découragés de la vie publique par les affaires et l'attitude des partis traditionnels, il y ait justement un tissu culturel, associatif et évènementiel suffisamment riche pour leur donner envie de s'investir. C'est tout le sens d'une politique de cohésion sociale !

Un message à adresser aux habitants de la ville ?

Ils peuvent être fiers de leur ville et ils peuvent être fiers d'eux-mêmes, surtout ! Il y a à Hénin-Beaumont un vivier de volontés, de personnalités et de talents. Nous voulons permettre à toute cette richesse de s'exprimer. Des projets novateurs verront le jour dans les années à venir : ils se feront grâce à ce potentiel inestimable. Hénin-Beaumont, c'est la ville dans laquelle ma famille, alors encore polonaise, s'est installée dans les années 1920, dans laquelle elle a travaillé et s'est assimilée. Cette affection pour ma ville, j'aimerais la communiquer, et Steeve Briois redonne déjà aux Héninois et aux Beaumontois ce lien d'attache très fort à leur commune.

Groupe majorité municipale

L'esprit antisportif de la *Voix du Nord* envers les Héninois et les Beaumontois

Que faut-il pour que la *Voix du Nord* s'intéresse aux sportifs héninois ? Alors que la ville compte des compétiteurs de premier plan, des centaines de pratiquants, et qu'elle s'appuie sur une forte densité de clubs et équipes amateurs, la VDN ne s'intéresse qu'aux polémiques extra-sportives !

Récemment, le journal a ainsi fait ses choux gras du cambriolage survenu dans les locaux d'un club de football... Parallèlement à cela, la *Voix du Nord* passe sous silence les performances de nos sportifs, qui ont pourtant valeur d'exemple pour la jeunesse héninoise (le 12 avril, 350 nageurs étaient réunis pour une compétition départementale ; le 18 avril, il en était de même pour 300 judokas ; le 26 avril, des dizaines d'archers s'affrontaient).

S'ils faisaient preuve d'un état d'esprit moins négatif à l'égard de notre commune, les journalistes aideraient à promouvoir les valeurs d'effort et de partage que défendent chaque jour les éducateurs et dirigeants des clubs sportifs d'Hénin-Beaumont. La Mairie, elle, le fait, et continuera à le faire !

Laurent Brice,
1er adjoint au Maire chargé du Sport et du Développement économique
Contact : majorite.heninbeaumont@gmail.com

Groupe Agissons Unis pour Hénin-Beaumont

***Tribune contraire à la loi du 29 juillet 1881 sur la liberté de la presse
en raison des propos injurieux et diffamatoires tenus.***

Droit de réponse de M. Steeve Briois, Maire d'Hénin-Beaumont

Dans la tribune de l'opposition municipale du mois dernier, il m'est imputé le fait de cumuler les indemnités. Ceci est parfaitement inexact. Les élus d'opposition ignorent la loi sur l'écrêtement qui plafonne les indemnités et ne permet pas de cumuler les sommes. Ainsi, le fait que je sois parlementaire européen permet à la ville d'économiser plus de 30 000 € par an. Le budget municipal consacré aux indemnités des élus a considérablement baissé depuis que je suis maire et devient un des plus bas de France.

Par ailleurs, je suis un des rares maires de l'agglomération d'Hénin-Carvin à ne pas cumuler mon mandat de Maire avec un autre mandat exécutif.



Beaumont en fête !

L'Agenda

Jeudi 7 mai

Conférence de M. Arrignon sur « Le Rôle de l'URSS dans la 2^{de} Guerre mondiale » : 18 h 30 dans les Salons d'honneur de l'hôtel de ville. Réservation recommandée au 03 21 74 87 27.

Vendredi 8 mai

Cérémonies commémoratives du 70^e anniversaire de la victoire alliée du 8 mai 1945 : programme en pages intérieures.

Marché aux puces des Speed fly : de 8 h à 18 h sur le secteur de la rue Robiaud.

Samedi 9 mai

Spectacle patoisant *Tout baigne, mais qu'est-ce qu'in est fraïque !* : 20 h à la salle Debeyre, entrée gratuite. Réservations aux Relations publiques : 03 21 74 87 27.

Qualificatifs championnat ligue X2 seniors et X2 féminins organisés par Hénin-Beaumont pétanque : de 13 h à 1 h du matin au stade Birembaut.

Spectacle des Arts team organisé par Darcy en folie : de 15 h à 19 h au square Occre ; soirée dansante et barbecue à partir de 19 h.

Dimanche 10 mai

Championnats régional et départemental de triathlon organisés par Hénin endurance team : à partir de 9 h au Bord-des-Eaux.

Mercredi 13 mai

Heure du conte sur le thème de la différence : 16 h à la médiathèque.

Jeudi 14 mai

Tournoi régional (série D) organisé par le Badminton club : de 8 h 30 à 19 h à l'EFM.

Rencontre départementale de voile du CRCM : de 10 h à 17 h au plan d'eau du Bord-des-Eaux.

Du jeudi 14 au dimanche 17 mai

« **Beaumont en fête** », manifestation organisée par la Ville en partenariat avec des associations : programme en pages intérieures.

Course de l'Étoile cycliste héninoise : à partir de 18 h ; lever de rideau par

les Vélos fleuris et départ de la course à 19 h rue Saint Martin.

Samedi 16 mai

« **Terroir en fête** » (ferme itinérante, balades à poney gratuites, ateliers pour enfants, dégustation de produits du terroir) : de 10 h à 19 h Place de la République.

Heure du conte sur le thème de la différence : 16 h à la médiathèque.

Marché aux puces des Ch'tis seniors : de 6 h à 18 h, Bd des frères Delrue.

Journée contre les discriminations : de 10 à 18 h, stands d'information et exposition ; à 20 h 30, spectacle-cabaret à la maison de quartier Maurice Thorez.

Concert de l'Ecole municipale de musique : 18 h à l'Eglise Saint-Martin.

Dimanche 17 mai

Festival de majorettes des Rosalines : de 9 h 30 à 21 h à l'EFM.

Marché aux puces du FC Beaumont : de 7 h à 16 h, rue Saint-Martin.

Lundi 18 mai

Match avec les anciens du RC Lens au bénéfice d'ELA, organisé par le collège Rabelais : à partir de 17 h au stade Birembaut.

Mardi 19 mai

L'Oliver Saint-John Gogerty (humour) : 20 h à l'Escapade.

Mercredi 20 mai

Journée portes ouvertes du Football club féminin : de 13 h 30 à 18 h 30 à l'EFM.

Repas dansant du Club de l'âge d'or : réservations au 03 21 20 48 01 ou 06 51 87 75 98.

Samedi 23 et dimanche 24 mai

Championnats de France juniors organisés par le Cercle d'escrime héninois : de 8 h à 17 h à l'EFM.

Samedi 23 mai

Heure du conte sur le thème de la différence : 16 h à la médiathèque.

Marché aux puces du Champ de l'Abbaye : de 8 h à 16 h, secteur du Champ de l'Abbaye.

Exposition de tableaux et sculptures sur le thème « Nos habitants ont du talent » : de 10 h à 18 h à la maison de quartier Maurice Thorez.

Journée portes ouvertes de l'association Zen source : de 10 h à 18 h au 184 avenue Victor Hugo.

Dimanche 24 mai

Finale intersociétaires par les Cracks de Mulot : de 9 h à 15 h à la salle des javelots du stade Birembaut.

Marché aux puces par l'APE des écoles Saint-Louis et Jeanne d'Arc : de 6 h à 18 h, secteur du parc public.

Lundi 25 mai

Tournoi U11 par l'Olympique héninois : de 9 h 30 à 18 h au stade Delmotte.

Vendredi 29 mai

Fête des voisins : renseignements auprès des maisons de quartier.

Samedi 30 mai

Marché aux puces du Secours populaire Hénin-Beaumont : de 6 h à 18 h 30, secteur Kennedy.

Rencontre musicale avec Mathieu Boogaerts : à 15 h à la médiathèque. Entrée libre, dans la limite des places disponibles.

Dimanche 31 mai

Repas dansant de la Fête des mères, par l'association du Panthéon : dès 12 h à la Salle des fêtes ; réservations jusqu'au 25 mai au 06 74 83 42 70.

Marché aux puces de l'ESBH : de 9 h à 19 h, secteur du parking Léo Lagrange.

Samedi 6 juin

Heure du conte sur le thème de la gourmandise et de l'alimentation : 16 h à la médiathèque.

Marché aux puces de l'APE Breuval : de 7 h à 20 h, secteur du Bd Basly.

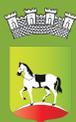
« **Tout en couleurs** », journée proposée par la maison de quartier Darcy sur le thème de l'environnement : de 10 h à 1 h du matin, Bd des frères Leterme (stands associatifs, spectacles, visites des sites 85/89 et 105, podium « Années 80 »).



*Terroir
en fête*

**SAMEDI 16 MAI DE 10 H A 19 H
PLACE DE LA REPUBLIQUE**

*Ferme itinérante
Balades à poney gratuites
Ateliers pour enfants
Dégustation de produits du terroir*



Hénin-Beaumont